

Image not found or type unknown



Prets immobiliers carences cumulable

Par **marie w**, le **22/10/2012 à 10:40**

Bonjour,j'ai ete en arret maladie pendant 2 mois j'ai repris mon travail mais mon employeur m'a envoyé a la medecine du travail pour la reprise 15 jours apres la reprise et le dr du travail m'a fait arreté immédiatement pour la meme pathologie mon assurance me dit qu'il faud 3 mois consecutif d'arret donc il prenne en compte qu'a partir du 2 eme arret est ce qu'il peuvent prendre en compte les 2 pemiers mois ?MERCI DE VOS REPONSES